

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1801

présenté par

Mme Trastour-Isnart, Mme Audibert, M. Bony, M. Bourgeaux, M. Cinieri, M. Cordier, Mme Levy,
Mme Louwagie, M. Viala, M. Cattin, Mme Tabarot, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine,
M. Reda, Mme Valentin, M. de Ganay et M. Gosselin

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 28, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.